

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour Lyon et les départements,

11 francs pour trois mois,

21 francs pour six mois,

40 francs pour l'année.

Un numéro : 20 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, rue des Célestins, n° 6, au 1^{er}.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et Co, directeurs de l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUE-DENUNQUÉS, rue Lepeletier, n° 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. KAUFFMANN rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, le 14 avril 1848.

Vous allez nommer vos représentants à l'Assemblée nationale, pour la première fois vous entrez tous dans l'exercice de la vie politique, et jamais circonstances ne furent plus solennelles, car des choix que vous ferez vont dépendre les destinées de l'Europe. Ce n'est pas de la France seule qu'il s'agit, c'est de l'Europe entière; la France n'est pas une nation enfermée entre quatre frontières qui s'appellent la Méditerranée et l'Océan, les Pyrénées et les Alpes; la France c'est la tête, c'est l'intelligence politique du corps social européen. Il y a dans la Genèse indienne de Valmiki un passage d'une rare beauté et qui rend admirablement ma pensée : « Quand Dieu eut créé l'homme et assigné ses fonctions à chacun des organes qu'il lui avait donnés, il ouvrit la suture du crâne et y insuffla l'intelligence, rayon de sa divinité. » Eh bien ! la France est aujourd'hui cette tête dans laquelle Dieu a placé l'intelligence qui imprime au corps une direction.

Je ne cherche pas à caresser votre orgueil national, regardez autour de vous et jugez : L'Allemagne luttait contre les souverains qui l'opprimaient, demandant pardon à Dieu de sa double erreur de 1813 et de 1815 qui l'avait poussée contre la France au nom de la liberté et ne lui avait donné que le despotisme pour conquête. La Prusse disputait à son roi un germe de constitution, lui arrachait des concessions qu'il limitait en invoquant son droit et sa volonté. L'Autriche obéissait silencieusement à un ministre, le représentant le plus absolu des idées rétrogrades, de l'oppression politique, à celui qui naguère payait les assassins de la Galicie venant la nuit apporter sur leurs chevaux les cadavres dont ils demandaient le prix. La Bavière croyait faire un grand acte d'opposition en brisant les vitres de la maison où s'ébattaient les amours de son roi. Dans les petits états, les chambres faisaient une guerre de détails plus qu'elles ne soutenaient une lutte de principes. La Russie écrasait sous le lourd marteau de plomb des mines de Sibérie les patriotes que le knout n'avait pas réussi à tuer. La Pologne n'était plus qu'un cadavre, de loin en loin galvanisé par la liberté; se relevant pour retomber toujours. L'Italie seule, à la voix d'un pape qui par hasard se souvenait des maximes prêchées par Jésus, essayait en vain de s'affranchir, espérant voir sur les cimes des Alpes briller les baïonnettes françaises et flotter le drapeau tricolore, nouveau Labarum des nations.

Tout-à-coup la République française est proclamée, une étincelle électrique parcourt les veines du corps social, le tocsin de la liberté sonne sur les capitales, les peuples se lèvent; l'Allemagne tout entière dicte des conditions à ses souverains, la Pologne s'agite, la Hongrie se sépare de l'Autriche, Vienne contraint Metternich à s'enfuir, et Charles-Albert lui-même, oubliant qu'il a laissé végéter dans l'exil ceux avec lesquels il avait jadis conspiré, marche au secours de la Lombardie révoltée. Ceux à qui ont profité les traités de 1815 les déchirent de leurs propres mains, et au-delà des Alpes, au-delà des Apennins, commence un grand drame que la France est appelée à dénouer.

Vous le voyez donc, cette France est la tête politique de l'Europe; c'est elle qui lui donne le signal, qui lui imprime le mouvement, et plus son rôle est élevé, plus importants sont les devoirs que vous avez à remplir en choisissant vos représentants à l'Assemblée nationale.

Notre tâche n'est pas accomplie, elle commence. Ce n'est pas pour rester stationnaires que nous avons proclamé la République; ce n'est pas pour nous coucher dans un drapeau tricolore, comme un soldat vaincu ou blessé qui, pour mourir, se fait de son étendard un glorieux linceul; ce n'est pas pour nous envelopper d'une écharpe et regarder passer la société qui ne s'arrête jamais. Il faut marcher à sa tête ou être dépassés par elle, car le progrès est la loi de l'humanité. Chaque siècle qui finit remet à celui qui commence un faisceau de lumières, un flambeau, dépôt sacré que celui-ci doit transmettre, après l'avoir accru, à celui qui lui succédera. Si la République ne devait que remplacer les hommes de la monarchie, elle ne vaudrait pas le sang qu'elle a coûté. Décréter et réaliser l'émancipation de l'humanité, voilà sa mission.

Vos représentants auront à proclamer la forme gouvernementale, et cette forme doit être la République unitaire, appuyée sur la centralisation politique. Pas de fédéralisme; il créerait dix Frances dans une; il nous enlèverait toute puissance, toute force initiative en Europe; au milieu des luttes que peut nous réserver l'avenir, notre épée n'aurait plus de poids dans la balance où se pèsent les destinées des peuples.

La puissance législative devra résider dans une assemblée unique nommée par la nation tout entière, au moyen du vote direct, sans aucune condition de cens. Toute autre forme d'élection rétablirait l'oligarchie et amènerait infailliblement de nouvelles luttes dans lesquelles une nation épuise ses forces.

Le pouvoir exécutif doit se composer d'un petit nombre de ministres et d'un président de la République nommé pour trois ans, et directement, par le peuple tout entier. Pas de présidence à vie; la présidence inféodée aux mains d'un homme, c'est la monarchie ressuscitée. La responsabilité des rois a été établie en fait par les révolutions; que la responsabilité du président soit établie en droit dans la constitution.

Faire autrement, ce serait condamner la République et consacrer les prétentions des rejetons de toutes les dynasties.

Il est impossible de traiter toutes les questions qui devront être résolues par l'Assemblée constituante; abordons les principales, celles qui, du berceau à la tombe, embrassent toutes les phases ordinaires de la vie humaine :

L'Instruction publique.

L'Organisation du travail.

L'Agriculture.

L'Impôt.

L'Armée.

La Religion.

L'Instruction doit être égale pour tous, gratuite pour tous. Il faut que l'intelligence, le génie que la nature a donnés à chacun des fils du peuple soient développés au profit de la société tout entière; l'aptitude ne dépend pas de la condition dans laquelle le hasard nous fait naître; elle appartient à toutes les conditions, à la richesse et à la pauvreté; c'est l'instruction qui la développe. Nous voyons souvent des hommes dont le génie est comprimé dans les entraves de l'ignorance, comme le cerveau le serait entre les deux branches d'un étau, user leurs facultés naturelles, leurs forces, leur vie, à découvrir, quoi? ce que d'autres ont imaginé avant eux, parce qu'ils ignorent les découvertes de la science, les progrès de l'esprit humain. L'ignorance imposée à un membre de la famille humaine n'est pas seulement un déni de justice envers lui, c'est un acte contraire à l'intérêt de la société qui a le droit de profiter du génie de tous. L'Instruction sera donc égale et gratuite pour tous, l'intelligence fera le reste.

Alors personne ne rougira de sa condition; toutes les professions seront honorées parce que toutes seront exercées avec talent; on ne verra pas le cultivateur, le charpentier, le forgeron, se soumettre aux privations les plus dures pour faire de leurs enfants des médecins, des avocats, des notaires; nul n'hésitera, si ses forces le lui permettent, à diriger la charrue, à manier l'équerre, le compas, le marteau, la hache, parce que toutes les industries, tous les arts auront un droit égal à l'électorat, à l'élection, et la production s'enrichira de toute la puissance de la science qu'on y développera.

L'Instruction sera obligatoire pour tous, car nul homme n'a le droit de condamner ses enfants à l'ignorance, le pire de tous les malheurs.

L'organisation du travail est une question des plus graves, des plus importantes entre toutes celles qui surgissent aujourd'hui, un des problèmes les plus difficiles à résoudre. Il y a près de nous une classe d'hommes vivant dans les entrailles de la terre, qui descendent à l'aube dans des profondeurs souterraines, n'en sortent qu'à la nuit, ne sont éclairés que par une faible lumière enfermée dans un cercle de fils d'archal, pour qui la moindre imprudence avec ce feu voilé est un arrêt de mort, prompt comme la foudre, qui respirent des gaz délétères et ne voient le soleil qu'une fois par semaine, le dimanche. J'ai visité ces hommes dans leurs labyrinthes profonds, je les ai trouvés presque nus entre les parois resserrées du rocher, renversés en arrière, frappant la voûte avec des pics, tout couverts de l'eau qui décollait au-dessus de leurs têtes. C'est là un spectacle qui navre le cœur, qui arrache des larmes.

On a parlé de faire à ces malheureux ouvriers une condition meilleure; je ne recherche pas les intentions de ceux qui les occupent, je m'attache aux faits. On a dit : Il y aura trois parts dans les produits de l'industrie; la première sera le salaire des travailleurs; la seconde, égale au salaire, servira les intérêts du capital engagé; la troisième, constituant les bénéfices de l'exploitation, sera partagée également entre le travail et le capital. Je n'entre pas dans des détails, je ne suppose pas des chiffres particuliers à une industrie, la question est plus vaste, elle est générale; mais il y a là une pensée heureuse, une donnée féconde qu'il appartient à l'Assemblée constituante d'étudier et d'appliquer, en attendant que l'on puisse associer l'intelligence qui enfante, le bras qui produit, le capital qui vivifie.

En préparant la solution du problème, il est un moyen qui peut s'employer immédiatement, c'est la création des caisses de retraite pour les ouvriers. Depuis trente ans, l'activité déployée autrefois dans des guerres sanglantes a été déployée dans les luttes industrielles; elles aussi ont leurs martyrs, leurs victimes, leurs combattants épuisés par de longs martyrs; elles sont leur gloire, et cette gloire, c'est la suprématie de la France manufacturière proclamée sur les marchés étrangers, la prospérité du commerce, la splendeur de la marine marchande, la richesse de la patrie; qu'un mince prélèvement soit opéré sur les bénéfices de l'industrie, sur les salaires, des caisses de retraite sont fondées, les soldats du travail qui créent et fécondent ont leurs invalides comme les soldats de la guerre qui détruisent. Les ouvriers ne sont plus obligés de tendre la main dans leur vieillesse impuissante, de solliciter un asile au dépôt de mendicité en passant par la police correctionnelle qui flétrit, ou d'attendre à la porte d'un hospice qu'un cadavre en sorte pour prendre sa place.

Quelques développements que nous ayons donnés à l'industrie, la France est surtout un pays agricole; l'agriculture est notre principale richesse, ne l'oublions pas. L'agriculture a deux sangues attachées à ses flancs : l'usure qui la ronge

comme une lèpre, et le régime hypothécaire. Le cultivateur, le petit propriétaire dont l'été n'a pas mûri, dont la pluie n'a pas fécondé la moisson, dont la gelée laisse le cellier vide, ne peut emprunter qu'à un intérêt ruineux, qui s'élève, avec les caudeaux, les redevances, les attermoiments, à dix, douze, quinze pour cent. Il paie au fisc des droits énormes d'hypothèque, de radiation, en sorte que pour lui l'emprunt est le premier pas vers une expropriation presque inévitable.

L'Etat ne peut donner ni la pluie qui féconde, ni le soleil qui mûrit; il ne saurait empêcher l'hiver de sévir trop tard; mais il peut, il doit aider le cultivateur, le propriétaire, en créant des caisses agricoles où ils trouveront de l'argent à un taux raisonnable, soit sur le dépôt de leurs produits, soit sur une inscription hypothécaire affranchie des droits exagérés qui la grèvent aujourd'hui. Il peut, il doit, dans ses relations internationales, par ses traités de commerce, ouvrir des débouchés à nos produits vinicoles, ne pas imiter le dernier gouvernement qui, après avoir laissé fermer l'Angleterre et la Belgique à nos esprits, à nos eaux-de-vie, à nos vins, leur fermait encore le marché intérieur par des impôts indirects qui attestaient son inintelligence.

La combinaison de ces divers moyens arracherait l'agriculture au marasme et la féconderait.

Nulle société ne peut exister sans impôt, il ne faut pas se faire d'illusion à cet égard. L'impôt, c'est la représentation des services publics, le paiement de la force qui garde les frontières et maintient l'indépendance de la patrie, qui veille à l'intérieur des villes pour la sécurité de tous, de l'administration chargée des affaires du pays. Mais précisément parce que l'impôt est indispensable, il doit être le plus léger possible; que l'homme qui travaille, donne son temps et son intelligence, soit rémunéré, cela est légitime; mais point de sinécures, point d'états-majors inutiles, point de superfétations. Aujourd'hui vous avez des états-majors partout, qui dévorent une large part du budget; il faut les réduire, ne rétribuer que les services rendus, réels, utiles, et diminuer ainsi la pesanteur des charges.

L'impôt n'est pas seulement une question financière, c'est encore une question morale, une question d'économie politique de la plus haute importance. Elle s'agitait il y a quelques jours au milieu de nous; je l'aborde franchement. Des hommes égarés par leurs douleurs s'écriaient : Le travail des campagnes fait une concurrence ruineuse au travail de la cité, brisons les métiers des campagnes! Non, il ne faut briser les métiers nulle part, parce que toute destruction est une portion de la richesse publique anéantie; détruire un agent de la production, c'est prendre de l'argent et le jeter au fond de la mer, c'est allonger notre commerce d'exportation, c'est ruiner nos comptoirs à l'étranger, c'est enlever un aliment à la marine marchande, c'est supprimer la suprématie de l'industrie française sur les marchés extérieurs. Ce n'est pas le métier des campagnes qu'il faut frapper, mais l'impôt qui pèse sur les ouvriers des villes; ce qui importe, c'est de rendre les conditions égales entre les travailleurs.

Quand l'Etat aura supprimé la taxe qui grève votre vin, votre viande, le moellon, la brique de vos habitations, la chaux qui les crêpe, le plâtre qui les enduit, le bois qui en forme la toiture, la tuile qui les recouvre, le charbon que vous brûlez, alors vous travaillerez avec autant d'avantage que les tisseurs des campagnes, et l'activité humaine pourra se développer librement.

L'armée impose au pays de lourdes charges; ceux qui la composent paient, en effet, l'impôt le plus douloureux, et il faut bien que notre esprit militaire, nos mœurs aient attaché de la gloire à la vie du soldat pour compenser ce qu'elle a de pénible. Trois éléments doivent concourir à la formation de l'armée française : la garde nationale, l'armée active et la réserve. La garde nationale comprend tous les jeunes gens dès l'âge de vingt ans; la patrie leur donne un fusil avant que la loi leur confère le droit électoral. L'armée active se recrute par l'enrôlement volontaire et le tirage au sort, le tirage non point tel qu'il se pratique aujourd'hui où mille moyens que la conscience n'avoue pas toujours sont employés pour échapper à l'arrêt sorti de l'urne, mais le tirage après une inspection sévère qui ne laisse à la fraude aucune chance de succès, tout en exemptant du service les fils aînés des veuves et des vieillards. Dans ce système, le remplacement est supprimé avec ses abus, et les premières manœuvres apprises dans la garde nationale permettent de réduire le temps du service. Le troisième élément de l'armée, c'est la réserve, c'est-à-dire la nation tout entière quand la patrie est en danger. Un mot de la langue allemande, le mot *landsturm*, signifie à la fois la levée en masse et la tempête; oui, c'est la tempête populaire qu'il faut déchaîner pour écraser l'ennemi, si l'ennemi menaçait l'indépendance nationale.

La question des cultes occupera l'Assemblée nationale. Il y a un Dieu; le monde avec ses splendeurs, ses richesses, son ordre admirable, ne s'est pas créé tout seul. Mais Dieu est tellement grand, tellement élevé au-dessus de la nature humaine, que devant lui tous les cultes sont égaux. La loi doit consacrer cette égalité. Qu'on adore Dieu comme les catholiques, comme les sectateurs de Luther, de Calvin, les enfants d'Israël, les fils de Mahomet, de Zoroastre ou de Bouddha;

L'Etat doit une tolérance, une protection égale à tous les cultes, autant qu'ils ne dégèrent pas en extravagances contraires aux mœurs ou capables de porter atteinte à la morale publique dont la loi doit être la gardienne vigilante.

De la proclamation de l'égalité entre les cultes découle la question de savoir si l'Etat doit les salarier tous ou n'en salarier aucun. M. Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*, l'a implicitement résolue par la négative en reprochant à la première révolution d'avoir manqué de logique, de n'avoir pas adopté les conséquences des principes qu'elle consacrait. Salarier tous les cultes, ce serait encourager les apostasies, les fantaisies plus ou moins heureuses, faire du pouvoir un théologien, rôle toujours difficile, parfois compromettant. Sans briser les positions acquises, en tenant compte aux curés, qui sont aussi des enfants du peuple, des peines qu'ils se sont données, de la servitude sous laquelle ils ont dû courber leurs fronts, il conviendrait d'arriver lentement, par degrés, comme aux Etats-Unis, à ne salarier aucun culte et à laisser aux fidèles de toutes les religions le soin d'en rémunérer dignement les ministres. Posons le principe, le temps se charge d'en faire peu à peu l'application.

Résoudre ainsi les questions principales que l'assemblée constituante sera appelée à discuter, ce sera réaliser la devise écrite sur nos bannières : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

KAUFFMANN.

On lit dans la *Gazette de Lyon* :

« Nous tenons de source certaine que le R. P. Lacordaire est porté dans tout le département de l'Isère comme candidat à l'assemblée législative. »

La *Gazette* tient cela de source certaine, comme son chef de file, la *Gazette de France*, tenait, il y a quelques jours, de source certaine, que l'on s'égorgerait à Lyon.

Ce que ce journal avance est complètement inexact.

Non, le révérend père n'est pas porté dans le département de l'Isère, et nous ajoutons qu'aucun canton n'a pensé à lui; ainsi, qu'il prenne ses mesures, et s'il désire triompher, qu'il aille faire du républicanisme à Grenoble, car nous l'avertissons que le 2 avril une réunion électorale, composée de délégués cantonnaires, a eu lieu dans cette ville, que sur les quarante-cinq cantons du département trente-huit y étaient représentés par 145 délégués, et que sa candidature n'a pas même, hélas ! été discutée.

La *Gazette* nous répondra peut-être que le nom de Lacordaire est au nombre de ceux que l'on ne discute pas. Cela est vrai; il y a des candidatures auxquelles on ne devrait pas songer.

De graves désordres ont éclaté dimanche dernier à Toulouse; ils ont été apaisés par l'énergie du commissaire du gouvernement et de la garde nationale.

Heureusement il n'y a pas de malheurs à déplorer. Nous donnerons demain les détails.

Par arrêté du ministre des finances en date du 11 avril, les délais et facultés accordées par l'arrêté du 8 et prorogés par celui du 17 mars dernier pour faire viser sans amende les billets à ordre, titres de change et autres effets négociables, et les mandats à terme ou de place en place, faits en contravention sur les lois sur le timbre, sont prorogés de nouveau jusqu'au 24 mai prochain inclusivement.

Nouvelles d'Italie.

Des lettres de la Lombardie, arrivées par le paquebot la *Ville de Marseille*, annoncent la nouvelle d'une victoire remportée sur les Autrichiens par l'armée piémontaise. Ces lettres sont du 8 avril.

Ce jour-là, les Autrichiens s'étaient fortifiés derrière le Mincio, au pont de Goito. Les troupes sardes les ont attaqués et les ont forcés d'abandonner cette position. Avant de se retirer, les Impériaux ont fait sauter le pont; mais sur un fragment de cet ouvrage resté debout les Piémontais ont établi une batterie qui a protégé le passage du Mincio effectué par les tirailleurs sardes (*bersaglieri*), au milieu d'un feu nourri parti des rangs des bataillons autrichiens défendant la rive opposée. Deux bataillons de volontaires soutenaient les Piémontais dans ce mouvement. Ceux-ci ont bientôt atteint l'autre côté du fleuve, et, chargeant résolument les Autrichiens, ils se sont emparés de leur artillerie et leur ont fait deux mille prisonniers.

L'affaire a été sanglante. Les Sardes ont eu beaucoup d'hommes tués, dont plusieurs officiers. Les colonels Lamarmora et Macherani ont été blessés. Le combat a eu lieu près de Vérone. La nouvelle en est arrivée à Gènes le 11 avril.

(Sémaphore.)

La *Gazette des Postes de Francfort* du 10 avril mentionne, d'après une lettre de Russie arrivée à Tilsitt, que des troubles auraient éclaté à Saint-Petersbourg et à Moscou.

Paris, le 12 avril 1848

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Nous avons à signaler aujourd'hui, d'après deux journaux des départements, des désordres qui ont eu lieu à Troyes et à Béziers. Sans attacher à ces démonstrations turbulentes plus d'importance qu'elles ne le méritent, nous ne pouvons cependant les laisser passer sans les frapper d'une énergique réprobation, d'autant plus sévère encore que ces tentatives déplorables de troubles ont eu dans cette occasion pour motif, comme cela était déjà arrivé dans d'autres localités, une forte résistance à des actes du pouvoir central, à des actes d'une autorité qu'on doit d'autant plus respecter qu'elle a véritablement reçu aujourd'hui la consécration populaire de toute la France, par ces adhésions multipliées, chaleureuses qui, dès le lendemain de son installation, lui arrivaient à l'Hôtel-de-Ville. Il y a là, disons-nous, presque une sorte d'attentat contre le principe le plus essentiel à la grandeur de la France républicaine, contre le principe de la centralisation qui, dans les temps difficiles, a permis à la patrie, échauffée de toutes les ardeurs de la liberté, de sortir triomphante des plus terribles épreuves. La centralisation, qui est la concentration de toutes les forces du pays vers le but commun auquel aspirent tous les bons citoyens, la puissance et l'indépendance de la France dans le monde, la centralisation est l'œuvre de toute notre histoire, de toute notre existence nationale; dès le premier jour de la révolution, son principe a été consacré, en fait et en droit, par tous les esprits les plus éclairés, les plus dévoués à la cause de la liberté et de la patrie. Aujourd'hui nous ne dirons pas en rompant, aucun n'oserait même y songer, mais en relâchant, quelque peu que ce soit, ce lien qui réunit dans une commune fraternité, dans des espérances semblables, dans un travail fraternel, toutes les parties de la France. Cette forte unité de son vaste territoire est un des plus beaux privilèges que lui envie l'Europe. Dans tous les pays étrangers on s'agit pour conquérir avec la liberté l'unité qui fait la force : nous, nous

avons cette unité, fondée surtout sur l'action unique, suprême du pouvoir central; respectons-la, affermissons-la, au lieu d'y porter une main impuissante sans doute, mais coupable. Les élections des membres de l'assemblée nationale sont une véritable consécration du principe de l'unité, de la centralisation de toutes les volontés, de tous les pouvoirs; on ne doit pas s'y préparer par le désordre.

Admettons que presque partout en France, et surtout à Paris, l'ordre si nécessaire à de bonnes élections s'affaiblit, rend la sécurité aux transactions, annonce aux prochaines élections cette situation tranquille, calme qui convient avant tout à la manifestation de l'opinion publique, et ceux qui rompraient cette heureuse harmonie de l'esprit public, cet aspect si rassurant, encourraient une lourde responsabilité en même temps qu'un blâme universel.

Enfin, après une crise bien douloureuse, les affaires renaissent, le crédit semble reprendre quelque confiance; la bourse de Paris d'hier était un témoignage de ce retour vers une situation plus propice. Qu'on prenne donc garde de la compromettre, car du même coup ceux qui tenteraient de la faire par le plus condamnable esprit de désordre enlèveraient à la fois le travail à tous les bras qui le réclament et aux élections leur sincérité.

Le *Journal du Havre* nous apporte le récit de troubles sans gravité qui ont eu lieu au Havre. Dans la journée du lundi 10 avril, l'administration de la ville ayant décidé que désormais les ouvriers employés aux travaux de terrassement seraient retribus à la tâche, au lieu de recevoir un salaire journalier fixe, un certain nombre, excités par des meneurs, se sont livrés contre l'autorité à des menaces et à des défis. Mais celle-ci ayant aussitôt réuni la garde nationale, l'ordre a été promptement rétabli.

Le dimanche 9 avril a été un beau jour pour Belleville; c'était celui de la plantation de l'arbre de la liberté. La garde nationale était sous les armes, le conseil municipal présidait à la cérémonie, et l'arbre s'est dressé majestueusement aux acclamations de la foule.

Plus de six cents citoyens se sont réunis ensuite dans un banquet où n'a cessé de régner la plus franche cordialité. C'étaient des frères, des égaux; la satisfaction brillait dans tous les yeux, une bienveillance réciproque animait tous les courants.

Des discours où respirait le plus pur comme le plus sage patriotisme ont été convertis d'unanimes applaudissements. Une musique harmonieuse ajoutait aux émotions de la fête, qui a été terminée par un bal où, malgré l'affluence, l'ordre et la décence n'ont cessé de régner.

Tous avaient bien compris que, sous un gouvernement de liberté où chacun ne relève que de sa conscience, on doit être son premier juge et ne pas se permettre un geste, une parole qui puisse être une offense pour nos frères, nos sœurs ou nos filles. Une brillante illumination a témoigné de la joie de la cité et de son dévouement au gouvernement de la République.

On écrit de Dresde, le 1er avril :

« A aucune époque l'influence que la France exerce sur les destinées du monde ne s'était révélée avec autant d'éclat. Il lui a suffi de se lever, de proclamer les grands principes que sa nouvelle révolution vient de consacrer, pour qu'à l'instant même le vieux monde ébranlé s'écroulât et disparût sans laisser même après lui quelques débris pour attester son existence passée. Notre Allemagne, surtout, que les leçons et l'exemple de la France avaient jusqu'à présent pacifiquement conduite à la conquête de ses libertés, semble aujourd'hui lutter avec elle de persévérance et d'énergie pour en assurer la victoire. Par son admiration et ses sympathies pour la France, elle proteste contre les craintes qu'une politique ombrageuse avait semées chez elle. »

« C'est en réveillant les souvenirs de la domination de Napoléon et en menaçant le patriotisme germanique de l'esprit d'invasion et de conquête de la France, que les divers gouvernements allemands ont cherché à affaiblir aux yeux de leurs sujets le rayonnement des idées françaises; mais la nationalité allemande a grandi et s'est fortifiée, et le jour où la France a proclamé que la liberté et la paix étaient un même mot pour elle, le jour où elle a hautement et noblement répudié tout esprit de conquête et de propagande armée, le bandeau est tombé, les terreurs de l'Allemagne se sont évanouies, et le bon sens de ses peuples a reporté ses ressentiments contre les auteurs de son erreur. »

« Les révolutions violentes de Berlin et de Vienne, celles plus pacifiques des autres états de la confédération, attestent les sympathies que rencontrent les principes émis par la révolution de février. C'est en protestant contre toute pensée d'agression, en respectant l'indépendance et en rassurant les nationalités que la nouvelle république conservera ces sympathies et cette admiration. »

« C'est un grand et magnifique rôle que de marcher à la tête des peuples, et de les guider dans la voie des réformes et de la liberté; ce rôle suffit à la gloire de la France, mais la délivrance de la Pologne sera la récompense de son dévouement à la cause des peuples; l'Allemagne la désire comme elle, et y travaillera aussi énergiquement qu'elle, quand elle sera constituée. Encore quelques jours de courage, de patience et de bon accord; et ce grand œuvre sera accompli en commun. »

Chronique.

Une tentative de vol a eu lieu, dans la nuit du 11 au 12 avril courant, chez M. Bourgeois, notaire à Lentilly, entre une et deux heures du matin. Le clerc qui couche dans l'étude, réveillé par le bruit que faisaient les malfaiteurs, se trouvant sans armes, vint prévenir son patron, lequel, ne pouvant se servir de ses armes qui se trouvaient au rez-de-chaussée, n'eut d'autre ressource que de donner l'alerte aux voisins, qui se présentèrent armés, mais trop tard pour pouvoir arrêter les auteurs de cette criminelle tentative.

Déjà les voleurs avaient fait une ouverture de quinze centimètres carrés au volet extérieur, étaient parvenus, en brisant le carreau de vitre, à ouvrir la fenêtre, et allaient pénétrer dans la maison, lorsque les cris *Au voleur!* leur firent abandonner leur projet.

— On nous adresse la lettre suivante :

« Citoyen rédacteur,

« Aussi long temps que j'ai été en butte à la calomnie par de prétendues méprises de noms, je suis resté candidat à la députation; car, s'il ne m'appartenait pas, en raison de mon obscurité, de solliciter la candidature, il ne m'appartenait pas non plus, dans des circonstances semblables à celles où nous sommes, de la refuser; mais aujourd'hui que le club central a formé sa liste, je me désiste, dans un but d'unité, en remerciant les citoyens qui ont bien voulu penser à moi. J'eusse déjà résilié mes fonctions de membre du Comité central et de la commission de l'organisation du travail, si les circonstances eussent été moins graves; mais aussitôt qu'il me sera permis de rentrer dans la vie privée, je ne manquerai pas de le faire. »

« Agréez mes salutations fraternelles. »

AUGUSTE MORLON.

« Lyon, 13 avril 1848. »

— Nous recevons la lettre suivante :

« Pour donner plus de poids à votre note d'hier sur les vidanges de notre ville, je viens vous signaler un fait passé dans la rue Mercière, n° 23. Voici ce que c'est. L'odeur des vidanges étant par trop forte, les dames du voisinage se permirent quelques observations; mais il n'y a été répondu que par des grossièretés. »

« Tous les citoyens des maisons voisines ont dû prendre la parole, et, après de vives discussions, les vidangeurs, ayant terminé leur chargement, se sont donné rendez-vous pour le lendemain à même fête. Comme nous sommes peu partisans de pareilles délices, nous vous prions, citoyen rédacteur, de donner de la publicité à notre réclamation, pour que l'on force à employer les procédés

inodores, ou que l'on force à vidanger la nuit, afin que le peu d'acheteurs qui viennent nous rendre visite ne soient pas chassés par des odeurs nauséabondes.

« Le même fait nous est signalé à l'instant même pour la rue Lanterne; l'on a aussi vu, rue Constantine, une voiture chargée d'un tonneau qui perdait son contenu faute d'être tenu en bon état. »

« Nous espérons que la police prendra des mesures pour que de pareils faits ne se renouvellent pas. »

« A. Aguetant, E.-B. Labaume, Boiton, Enard-Lempereur, »

« Tricand, Thiolyron, Mathevon. »

— On nous écrit de Bourgoin :

Notre ville a eu dimanche 9 avril son jour de fête. Un arbre de la liberté a été planté sur la principale place. Dès deux heures de l'après-midi, la garde nationale, au nombre de 400 hommes, était réunie.

Une foule nombreuse assistait à cette imposante cérémonie. La place était encombrée ainsi que les rues environnantes. Toutes les croisées étaient garnies de spectateurs. Presque toutes les dames de la ville s'y trouvaient. Le plus grand ordre n'a pas cessé de régner, et, après une promenade sur le Champ-de-Mars, où l'on a fait un manège d'armes et quelques évolutions, chacun s'est retiré chez soi, rempli d'admiration pour la belle fête à laquelle il venait d'assister.

Plusieurs discours énergiques et pleins d'un chaud patriotisme ont été prononcés et applaudis avec enthousiasme. Nous en avons plusieurs sous les yeux, et nous regrettons que l'abondance des matières nous empêche de les publier. Nous donnerons seulement quelques-uns des principaux passages que nous avons remarqués dans celui prononcé par un des vicaires, M. Guillermand :

Mes frères, nous sommes venus au nom de la religion appeler les bénédictions sur les grandes et libérales institutions que la France s'est conquises naguère et qu'elle saura se conserver pour sa gloire et pour son bonheur.

Personne ici ne peut s'y méprendre, ce n'est point cet arbre planté aujourd'hui et qui demain peut se flétrir par les influences de l'atmosphère ou tomber un jour sous les coups de la hache, ce n'est point ce bois stérile et infécond qui est l'objet de nos bénédictions et de nos prières, non. Ce que nous avons entendu consacrer et bénir, ce sont les droits impérissables et immortels, les principes divins et féconds de liberté, d'égalité, de fraternité, dont cet arbre est destiné à devenir parmi nous le populaire symbole et le vivace souvenir.

Ces principes et ces droits sacrés ont leurs racines dans un sol où nulle hache ne peut les atteindre, où nul climat ne saurait les flétrir. Dieu lui-même les a gravés dans le cœur de tout homme venant en ce monde, et tout peuple en porte le germe béni dans ses entrailles, avec la mission d'en haut de le développer graduellement jusqu'à pleine croissance, dans les conditions et les limites particulières que la Providence a faites à chacun.

Laissez, laissez donc nos générations modernes s'avancer librement vers ce portique surhumain, par où Dieu veut lui-même les introduire dans la terre promise de la liberté, de l'égalité, de la fraternité universelle.

Après ces réflexions, vous croirez aisément, mes frères, que votre clergé a pu et qu'il a voulu apporter franchement et sans arrière-pensée, à cette solennité patriotique, le concours de sa présence et la sanction de son ministère. Notre démarche a pour nous une haute et sérieuse importance; nous la comprenons et nous l'acceptons tout entière. Nous aimons à penser que tous ici vous la comprenez et l'acceptez avec nous et comme nous. La République vraie, c'est-à-dire les droits et les intérêts de tous régis, sauvegardés par le concours et par les devoirs de tous, en d'autres termes, avec toutes ses franchises et toutes ses garanties; l'égalité de tous les citoyens devant la loi, expression de Dieu sur la terre, — cette égalité est la seule possible ici-bas, mes frères, la nature et la Providence l'ont ainsi décidé, — l'égalité de tous devant la loi, pour les charges comme pour les bénéfices de la loi; enfin, la fraternité de l'amour et du dévouement mutuel, avec le respect et l'inviolabilité de la propriété individuelle; voilà, mes frères, si je ne me trompe, ce que nous voulons tous, ce que nous sommes tous intéressés à défendre, et ce que tous nous serons heureux de voir se réaliser dans notre belle et chère patrie.

— Deux batteries d'artillerie arriveront à Bourg les 21 et 22 avril pour y tenir garnison, savoir :

La 10^e batterie du 13^e régiment, forte de 4 officiers, 212 sous-officiers et soldats, et 210 chevaux, et la 1^{re} batterie du 2^e, forte de 4 officiers, 223 sous-officiers et soldats, et 265 chevaux.

— Trois compagnies détachées des deux bataillons en garnison à Bourg sont parties pour les forts de l'Ecluse et de Pierre-Châtel.

— On lit dans l'*Indépendant* de Montpellier :

« L'affaire de Béziers est en voie d'arrangement complet. Ainsi que nous l'avions espéré, les habitants de cette patriotique cité n'ont pas tardé à revenir de leur entraînement et à ouvrir les yeux sur la folle démonstration à laquelle ils ont été entraînés par les conseils perfides des ennemis de la République. Une députation de Biterrois est arrivée samedi à Montpellier, et s'est rendue auprès des commissaires pour leur témoigner les regrets de la ville entière à l'occasion des scènes anarchoïques qui ont eu lieu, et pour déclarer que la ville de Béziers était prête à recevoir le citoyen A. Bertrand en qualité de sous-commissaire et à l'installer solennellement à l'hôtel de la sous-préfecture. »

« Les délégués de Béziers ont protesté des sentiments républicains qui animent leurs compatriotes, et ont repoussé avec force toute pensée de fédéralisme; leur dévouement à l'unité républicaine, gage de puissance et de grandeur pour la patrie, ne peut être mis en doute. »

— Le bateau de la compagnie Bazin le *Philippe-Auguste*, qui était parti de Marseille avec un très mauvais temps, s'est échoué à la hauteur de Palma. Une balancelle en a porté la nouvelle à Alger, et un bateau à vapeur de l'Etat a été expédié aussitôt pour recueillir les dépêches et les passagers, qui ont été sauvés sans qu'il y ait eu à déplorer aucun accident fâcheux. On espère pouvoir facilement relever le *Philippe-Auguste*.

Le prochain courrier ne peut manquer d'apporter des détails plus complets sur ce sinistre.

— Les artistes sociétaires du théâtre des Célestins donneront ce soir une représentation du *Fils du Diable* pour clôture définitive.

AVIS A NOS ABONNÉS. — Ceux de nos anciens souscripteurs dont l'abonnement expire le 15 avril courant, sont prévenus que le terme de cet abonnement est prorogé jusqu'au 1^{er} mai prochain, pour la différence du prix ancien et du prix actuel du Censeur.

Spectacles du 14 avril 1848.

GRAND-THÉÂTRE. — La Favorite, opéra.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Le Fils du Diable, drame en cinq actes et onze tableaux. — Royauté, Régence et République, à-propos vaudeville.

Nouvelles diverses.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le gouvernement provisoire a décidé à l'unanimité qu'il y aura d'ici à huit jours une grande fête populaire à l'occasion de laquelle l'armée fraternelle sera avec le peuple et la garde nationale. On dit qu'un grand banquet aura lieu dans le Champ-de-Mars, auquel le gouvernement provisoire lui-même prendra part. L'armée, toutefois, ne fera qu'une halte à Paris : après les embrassades le travail. Le lendemain de la

ête, elle partira pour les frontières de l'Italie. C'est bien, c'est français, c'est admirable !
(Salut Public.)

— Les échanges d'argenterie contre du numéraire augmentent chaque jour à la Monnaie.

Les opérations quotidiennes, qui étaient descendues de 200,000 fr. à 110 et même 100,000 fr., sont remontées à 200,000 fr. On frappe journellement 120,000 pièces de 5 fr., soit 600,000 fr.

Nouvelles Etrangères.

ESPAGNE.

La tranquillité a été légèrement troublée à Madrid par suite de quelques désordres qui ont éclaté dans l'université et dans le collège de San Carlos. La troupe a été mise immédiatement sous les armes; des postes et des patrouilles ont été établis comme les jours derniers depuis la soirée du 26 mars.

L'hôtel des postes est toujours occupé militairement. Les arrêts de mort prononcés par le conseil de guerre sont déjà fort nombreux, ainsi que les condamnations aux présides. Quelques accusés ont été mis néanmoins en liberté.

Le gouvernement de Madrid, informé que, par suite des derniers événements survenus en France, des émigrés espagnols en assez grand nombre et appartenant à toutes les opinions ont été obligés de quitter les ateliers où ils étaient occupés, a donné des ordres à ses consuls pour qu'ils leur délivrent des passeports et qu'ils leur fournissent les moyens de rentrer en Espagne par les provinces de Vasconie et par la Catalogne, où on leur procurera du travail, à moins qu'ils ne préfèrent faire partie de deux bataillons de chasseurs qu'on va organiser et envoyer dans les possessions espagnoles d'Afrique.

— Madrid est actuellement divisé en quatre quartiers militaires dits : *Palacio* (Palais), *Correos* (Poste), *Prado*, *Barrios bajos* (Quartier bas). Le premier est sous les ordres du général baron de Meer, le deuxième sous les ordres du général Cordova, le troisième sous les ordres du général Aspiroz, le quatrième sous les ordres du général Oribe.

— On dit qu'un moment où Redonde, officier de paix, fut blessé d'un coup de feu, un des insurgés se jeta sur lui, lui arracha son bâton et se mit à crier : « Il n'y a plus d'autre autorité que le peuple (*la no hay mas autoridad que el pueblo*), vive le peuple souverain ! » On cria des groupes aux soldats : « La troupe ne doit pas tirer sur le peuple ! — Que le peuple ne tire pas sur la troupe ! » répondirent les soldats ; la troupe est sortie des rangs du peuple, elle doit y rentrer ! — Jetez bas les armes et venez à nous, disaient les soldats. A la tête des insurgés était un homme qui semblait être étranger et avait un accent catalan très prononcé. Il excitait du geste et de la voix les groupes qui le suivaient. La troupe a pris, dans le théâtre du Prince, 40 hommes et 50 fusils, et, dans les maisons du voisinage, 150 personnes.

— Quelques désordres ont eu lieu dans l'université de Barcelonne. On a crié : *Vive la République* ! et plusieurs arrestations ont été faites. Une patrouille a fait feu, une femme a été tuée et plusieurs personnes blessées. Le capitaine-général Pavia, à la suite de ces graves symptômes, a publié un *bando* où il défend aux armuriers de faire ou d'arranger fusils, *trabucos*, pistolets ou armes blanches, et punit la violation de ce *bando* des peines les plus sévères, arbitraires toujours.

ITALIE.

ÉTATS PONTIFICAUX. — La forteresse de Comacchio et les forts circonvoisins ont capitulé. Aux termes de cette capitulation, la garnison autrichienne laissera toutes les armes et le matériel de guerre à la troupe pontificale. Elle sera renvoyée par mer aux frais du gouvernement pontifical. Cinq jours ont été accordés pour dresser les inventaires et rendre la forteresse.

La présente capitulation sera soumise à la sanction du général Durando. Les troupes pontificales montent la garde au fort afin que rien ne soit détruit par les Autrichiens ; il y a 1,500 fusils et 24 pièces de canon.

BELGIQUE.

On mande de Maestricht, le 6 avril :

« Les nouvelles de Heerlen sont tout à fait rassurantes. A Sittard, la tranquillité publique ne laisse rien à désirer. Mais si l'ordre est aussi parfait que possible dans ces localités, il semble qu'il n'en est pas de même à Ruremonde. D'après les nouvelles qui nous parviennent ce matin, cette ville a été atterrée par des troubles de telle nature que des troupes ont dû partir subitement de Venloo hier matin pour se rendre à Ruremonde. Une compagnie d'infanterie et deux pièces de canon ont été dirigées sur cette dernière ville.

La commune de Fauquemont signe en ce moment une pétition demandant des réformes larges pour la loi fondamentale et des réductions dans les contributions.

Les notables de la commune de Margraten suivent le même chemin. Eux aussi désirent un allègement de contributions et des changements dans la constitution proclamant la liberté complète des cultes, de l'instruction, des associations, etc.

Aujourd'hui le conseil communal de Galoppe s'est réuni pour aviser à ce qu'il convenait de faire dans les circonstances actuelles. Nous ne savons pas encore ce qu'il a décidé.

Le conseil communal de Kerkrade a aussi pétitionné contre l'élévation des impôts et en faveur des réformes constitutionnelles.

— Hier matin, à midi, un bataillon du 1^{er} régiment de chasseurs, en garnison à Liège, a reçu l'ordre de partir immédiatement pour Louvain.

On suppose que ce départ précipité est motivé par un déplacement de troupes vers la frontière française.

A voir les préparatifs militaires que le ministre de la guerre, M. Chazal, fait, on dirait que l'on va avoir une guerre générale. Les forts de Liège, de Namur, de Huy, d'Anvers, etc., sont approvisionnés et mis en état de défense. Où allons-nous ?

— On écrit de Bruxelles que quatre des anciens ministres de Louis-Philippe, MM. Dumon, Hébert, Jayr et Cunin-Gridaine, sont à Bruxelles sous de faux noms. Leur présence dans la capitale est connue du gouvernement.

ÉTATS-UNIS.

Le paquebot à vapeur de la marine anglaise le *Cambria*, parti de New-York le 23 mars, est arrivé le 8 avril à Liverpool, apportant des nouvelles des États-Unis. On y avait reçu le 19 mars, et précisément par l'arrivée du *Cambria*, dont nous apprenons aujourd'hui le retour en Angleterre, la nouvelle de l'abdication de Louis-Philippe et de la révolution du 24 février. Ces importants événements ont produit une sensation indicible. De nombreux meetings de toutes les classes de la population ont eu lieu à ce sujet, et la question a même été traitée occasionnellement dans le congrès.

Rien de nouveau du reste, en politique, aux États-Unis. Le traité de paix tel qu'il a été amendé par le sénat était parti pour Queretaro, afin de recevoir la sanction du congrès mexicain.

Un nouveau ministère a été formé au Canada. Le parlement allait être prorogé.

VARIÉTÉS.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous soumettre quelques observations au sujet des articles que vous avez publiés sur le socialisme. Je ne m'arrêterai pas long-temps à ce que vous appelez l'indifférence ou les variations des socialistes en matière politique ; le pays a mieux à faire en ce moment qu'à s'amuser d'inutiles et vaines récriminations. Je vous ferai remarquer seulement que l'école socialiste me semble avoir parfaitement suivi la voie qu'elle s'est tracée dans le manifeste publié par elle en 1842 sous ce titre : *Bases de la politique positive, ou manifeste de l'école socialiste fondée par Fourier*.

Vous nous accusez de ne point aimer les révolutions. C'est vrai, nous n'aimons pas les agitations stériles, les convulsions violentes et désordonnées. Une fois les principes conquis, nous croyons que le progrès doit s'accomplir, non point par la destruction et la guerre, mais par l'organisation pacifique, par l'accord des intérêts, par l'u-

nion indissoluble de l'ordre et de la liberté. Mais quand un pouvoir vient se placer en travers du progrès, nous comprenons que le peuple brise cet obstacle ou le mette à l'écart pour continuer ensuite avec calme sa marche vers ses glorieuses destinées. Je cite le *Manifeste* (page 14) :

« Quand on a mis sous la bannière du mot *révolution* les principes ou les sentiments de liberté, de justice et d'humanité, en vue desquels a pu se faire telle ou telle révolution, on a commis une erreur de mots qui est devenue un grand danger. En effet, en donnant à des principes glorieux, dont la réalisation anéantirait à jamais dans la société l'esprit de renversement, de réaction violente et de révolte, en donnant à ces principes le nom qui caractérise l'idée de bouleversement produit par un violent soulèvement, par une éruption du volcan populaire, on est arrivé à glorifier, sous le nom de principe *révolutionnaire*, cet esprit de négation, d'insurrection et de renversement lui-même.

« De cette fausse association d'idées résulte une doctrine pleine de périls, qui accouple et lie comme par un lien nécessaire l'idée de *progrès* et l'idée de *révolution*, qui va même jusqu'à identifier ces deux idées. Cette doctrine est très répandue dans les esprits, et le sophisme de mot sur lequel elle repose est actuellement exploité par tous les partis dans le langage politique. »

Notre indifférence en matière politique n'est pas ce que vous pensez. Il est vrai que, sous le gouvernement qui vient de tomber, les socialistes critiquaient et attaquaient vivement la politique telle qu'on la pratiquait alors, c'est-à-dire : « les misérables querelles dont l'ambition du pouvoir est le fond, et qui engagent toutes les forces de l'intelligence nationale dans des intrigues funestes ou dans de stériles discussions de réformes bornées à l'ordre constitutionnel » ; mais c'était pour proclamer une politique ayant pour but la *réalisation de la fraternité* et *l'association des individus et des peuples pour l'accomplissement des destinées de l'humanité*.

J'ai vu avec regret, Monsieur le rédacteur, votre journal reproduire contre l'école socialiste ces banales accusations d'immoralité qui ne reposent que sur l'ignorance ou la mauvaise foi des accusateurs.

« Dans les œuvres de Fourier et de l'école socialiste (*Manifeste*, page 25), le mot *passions* a un sens scientifique, très déterminé, très élevé, et qui n'a rien de commun avec les significations vagues ou contradictoires de ce mot dans la langue vulgaire. (Fourier appelle *passions* les facultés primitives et naturelles de l'homme, les forces dont Dieu l'a composé.) Ainsi, par exemple, le colère, la paresse, l'ivrognerie, l'envie, l'avarice, la peur, en un mot, tous les excès, tous les vices, toutes les bassesses auxquels on donne dans le langage ordinaire le nom de passion, ne sont nullement des passions dans la langue scientifique de l'école socialiste.

« Dans cette langue et sous la définition donnée, les passions ne sont pas plus les excès, les vices, qu'un meurtre n'est la force de la poudre dont le meurtrier aurait chargé son arme. C'est ce que savent tous ceux qui ont étudié les ouvrages de l'école socialiste avec quelque peu d'attention et d'intelligence.

« Cependant (qui pourrait le croire, si le fait ne s'était pas fréquemment reproduit ?) c'est sur l'exploitation de la misérable *équivoque* qui consiste à attribuer au mot *passion*, contrairement au sens de la définition scientifique, ce sens vulgaire embrassant les vices les plus odieux, les excès les plus abominables, c'est sur l'exploitation d'une aussi honteuse imposture que l'on n'a pas craint de fonder la plupart des attaques dirigées jusqu'ici contre la doctrine de Fourier.

« Fourier prétend que toutes les passions (sens scientifique : les *facultés actives* de l'âme humaine) sont bonnes, c'est-à-dire sont de nature à être utilisées dans un mécanisme social qui engagerait toute leur activité dans la voie du bien. La mauvaise foi des adversaires de Fourier traduit cette pensée en celle-ci : « Fourier légitime toutes les *passions* (sens vulgaire, comprenant *tous les excès, tous les crimes*), et veut que chacun puisse, sans frein et sans entraves, assassiner, piller, égorger, se rouler dans tous les vices, se livrer à toutes les dépravations, s'abandonner impunément à tous les désordres imaginables ! » Pour être quelquefois présentée en termes qui en déguisent mieux l'imposture, telle n'en est pas moins la traduction que font au public de la pensée de Fourier presque tous ceux qui s'en constituent les adversaires.

« Un pareil exemple est bien propre à montrer quelles armes le sophisme, l'ignorance ou la mauvaise foi peuvent trouver et trouvent en effet dans l'explication des mots auxquels nos langues encore si défectueuses attachent sans précision toutes sortes d'idées différentes.

Un mot maintenant sur la situation actuelle. Vous prétendez que le moment n'est pas venu d'étudier les questions sociales. Mais vous avez donc oublié que la révolution de 1848 a été faite par le peuple et pour le peuple ? mais vous avez donc oublié que, dès le lendemain de son installation, le gouvernement provisoire a reconnu le *droit au travail* et déclaré qu'il s'occuperait d'urgence de l'organisation du travail ? Il a mis cette question à l'ordre du jour ; il a fait appel à toutes les intelligences pour l'étudier et la résoudre. La question sociale est donc imminente ; c'est la grande, je dirais presque la seule question du jour. La République existe, elle est reconnue par tous. Il s'agit maintenant de la consolider, de l'asseoir sur des bases inébranlables. Et comment le faire, sinon par la conciliation des intérêts, par la fusion de toutes les classes en une seule, en un mot par la réalisation de la fraternité humaine attendue depuis si long-temps ? Or, qu'est cela, sinon la question sociale ?

Le sol est déblayé, il faut bâtir.

Ainsi, l'établissement de la République, à moins de faire du mot *république* une déception, un jeu cruel, l'établissement de la République ne peut prospérer que par la réforme sociale. L'ajourner serait perpétuer les causes de désordre, serait préparer de grands malheurs. Le mal existe, il faut le guérir.

N'imitons pas les conservateurs de l'ancien régime qui se fermaient les yeux pour ne pas voir, les oreilles pour ne pas entendre. Recevez, etc. Briot.

Lyon, le 31 mars 1848.

RÉPONSE.

La lettre de M. le professeur Briot nous oblige malgré nous à revenir sur une discussion que nous n'avions abordée déjà qu'à regret ; aussi avons-nous hésité à rentrer dans le débat, voulant éviter avant tout une polémique irritante et rester sur le terrain de la question politique telle qu'elle se présente aujourd'hui. Les observations qui nous sont adressées n'infirmement du reste en rien ce que nous avons avancé, mais elles nous permettent de nous expliquer plus catégoriquement de nouveau et une dernière fois.

On nous accuse de nous amuser à de vaines et inutiles récriminations lorsque nous sommes venus apporter des preuves éclatantes de l'indifférence politique de l'école socialiste ; certes, nous n'aurions point pris la parole, croyez-le, pour avoir le mince avantage d'un facile triomphe en mettant des adversaires en contradiction flagrante avec eux-mêmes, s'ils ne s'étaient posés superbement à la fois, non seulement comme les organisateurs, mais encore comme les protecteurs et les parrains de notre jeune République. Il était de notre devoir, en cette rencontre, d'éclairer l'opinion publique, quelquefois, hélas ! si facile à surprendre, sur la fougueuse ardeur de ces néophytes républicains. Nous avons en effet répété trop de fois que des républicains seuls, des républicains éprouvés pouvaient fonder la démocratie française sur des assises inébranlables, pour que nous ne dussions pas nous élever avec force

contre toute tentative propre à égarer et à surprendre la bonne foi du pays. La confiance est assurément une fort belle et bonne chose, mais elle ne saurait dans aucun cas, sans s'exagérer elle-même, sans assumer une accablante responsabilité, exclure pourtant la clairvoyance.

Certains hommes, certains partis se récrient beaucoup sur ce qu'ils appellent notre intolérance, notre esprit d'exclusion, et les plus violentes accusations partent de ceux mêmes pour qui l'opinion républicaine était, il n'y a pas encore deux mois, une marque d'anathème, un sceau indélébile de réprobation et d'indignité. Quant à nous, lorsque la République sera vigoureusement enracinée dans le sol politique, — ce qui, à vrai dire, ne saurait être l'œuvre d'un jour, — nous croyons qu'elle acceptera loyalement le concours de toutes les intelligences, le labeur de tous ses enfants. Mais jusque-là il serait aussi insensé que coupable d'appeler à la construction de ce monument éternel des architectes qui ont toujours nié soit la possibilité, soit la sécurité d'un tel édifice. La foi, une foi vivante et irrésistible peut seule inspirer à ceux qui en sont embrasés une force au niveau de tous les périls, un dévouement à l'abri de toute atteinte. C'est donc à ces hommes qui défendraient au besoin nos institutions *parce qu'elles sont républicaines* et non *quoique républicaines*, que doit être confié l'avenir de la France démocratique.

Notre honorable contradicteur défend l'école fouriériste « de ne point aimer les agitations stériles, les convulsions violentes et désordonnées », et nous serions entièrement du côté de nos adversaires si dans leurs écrits les mots conservaient leur signification habituelle ; mais nous différons en ce point essentiel qu'ils ont toujours regardé l'avènement de la République comme une *agitation stérile*, au lieu que nous y avons toujours vu la consécration absolue du droit politique de tous, seul fondement solide d'un pouvoir social régulier, seul remède efficace pour organiser le règne de la solidarité humaine sur les débris de l'antagonisme et de l'anarchie des intérêts publics et privés. Comme nous le rappelions dans notre article du 30 mars, cette école s'étonnait, en 1843, qu'il se trouvât encore

« des hommes assez insensés ou assez puérils pour attacher la prospérité de la France à l'établissement du régime républicain. »

Elle disait que :

« la vraie démocratie ne signifie point le gouvernement de la société par les classes inférieures, l'action aveugle et désordonnée des incapables, mais bien, au contraire, l'action intelligente et unitaire des capables dont l'éducation sociale et l'action gouvernementale doit sans cesse augmenter le nombre. »

Elle disait que :

« la forme constitutionnelle avec un *monarque héréditaire* et une chambre élective lui paraissait plus *avancée*, plus *parfaite* et plus *solide* que toutes les autres formes de gouvernement, y compris la *forme républicaine*. »

Elle ajoutait :

« qu'elle seule pouvait démontrer au peuple que ceux qui l'agitent pour une vaine *conquête* de droits politiques l'égarent et l'exploitent. »

Elle disait enfin :

« Gardons-nous bien de recommencer des révolutions et des guerres pour couvrir après des formes *décevantes* et installer *quelque système de république*. C'est un des préjugés les plus *grossiers* que de croire à la monarchie constitutionnelle incompatible avec le principe démocratique. »

Vous citez une brochure publiée en 1842 pour prouver l'invariabilité des doctrines politiques des socialistes phalanstériens. Nous n'étions point sans connaître cet ouvrage, mais nous ne pensions guère qu'on y allât chercher des arguments pour expliquer la solennelle déclaration de principes de 1843, et surtout pour confirmer les excentricités fouriéristes-républicaines nées depuis la révolution de février. Notre indifférence en matière politique, dites-vous, n'est pas ce que vous pensez, et vous invoquez, à l'appui de cette assertion, deux extraits de la même brochure (p. 17-36) ; cependant nous y lisons ce qui suit :

Les réformes politiques (c'est-à-dire qui touchent au *mécanisme* du pouvoir) ne changent rien à l'état social. Les réformes sociales, au contraire, entraînent nécessairement avec elles l'amélioration de l'état politique. Que la France, par exemple, se constitue en *république* ou en *monarchie absolue*, son état social en sera-t-il changé ? Non. Qu'une sage et heureuse réforme sociale y réalise l'accord des intérêts divers qui se combattent aujourd'hui, et cette bonne harmonie dans la sphère sociale portera nécessairement la bonne harmonie dans la sphère politique. Les réformes politiques ne sont nécessaires que quand l'organisation politique est en arrière de l'état social et ne correspond plus au degré d'avancement de celui-ci. (*Bases*, etc., p. 15 et 16.)

D'après ce que nous avons établi, il est facile de reconnaître que l'école socialiste n'est pas un parti politique, puisque ce qui caractérise les partis politiques, c'est la prétention de changer *directement* les lois et le gouvernement de la société, et de faire triompher leurs idées particulières en les imposant au pays par l'autorité de la loi. Or, la *réforme économique* qu'elle propose n'exige la *modification d'aucune loi morale, civile, politique* ou religieuse, le renversement d'aucun pouvoir. (*Bases*, etc., p. 144.)

Eh ! quoi vous n'êtes point indifférents, et vous professez hautement que la *république* pas plus que la *monarchie absolue* ne pourraient apporter d'améliorations dans l'organisation sociale, et sans vous apercevoir que, par une inconséquence inqualifiable, vous confondez sans cesse le but à atteindre avec le moyen qui peut seul y conduire, vous déclarez doctrinalement que la réalisation de vos réformes économiques n'exige la modification d'aucune loi *civile et politique*.

« Mais, nous dit-on, nous comprenons que lorsqu'un pouvoir vient se placer en travers du progrès, le peuple brise » cet obstacle ; seulement nous croyons qu'une fois les *principes conquis*, le progrès peut s'accomplir par l'organisation » pacifique, etc. »

Ici encore, bien que nous approuvions complètement le sens apparent de cette déclaration, nous sommes obligés de faire toutes réserves, car nous différons entièrement lorsqu'il s'agit d'apprécier ce que les socialistes appellent les *principes conquis*.

Or, il résulte, suivant nous, de la *deuxième partie* du *Manifeste* de 1843 (p. 5, col. 2), analysé dans le *Censeur* du 30 mars, que l'école socialiste regardait, à cette époque, les luttes victorieuses et sanglantes soutenues par le parti conservateur contre les idées républicaines jusqu'en 1835, et dont le digne couronnement avait été les *lois de septembre*,

qu'elle les regardait, disons-nous, comme l'un des plus glorieux, des plus légitimes triomphes des principes. Quant à ceux qui conserveraient encore des scrupules à cet égard, il suffira de leur renouveler le souvenir de l'appui que la Démocratie Pacifique prêtait alors au ministère du 29 octobre, pour qu'ils comprennent bien que les auteurs de l'homme de Gand ne pouvaient sérieusement chercher à réaliser « l'accord des » intérêts par l'union indissoluble de l'ordre et de la liberté », en s'étayant non sur le triomphe, mais sur la subvention, sur la négation de tous les principes que le peuple avait cru conquérir de son sang sous les balles de juillet.

On nous reproche également de reproduire contre l'école socialiste « ces banales accusations d'immoralité qui ne reposent que sur l'ignorance ou la mauvaise foi », et cela ne saurait nous étonner, sachant à l'avance que les dépositaires de la science sociale sont dans l'usage de qualifier ainsi tous ceux qui ne fléchissent point le genou devant les splendeurs de la doctrine de leur nouveau Messie; mais on se garde toutefois d'apporter des preuves de cette grave inculpation en réfutant ce que nous avons avancé. La brochure déjà citée nous fournira un jalon pour nous guider dans l'appréciation des faits qui touchent à la morale.

Moral, immoral, la morale, etc., y lit-on (pages 18-21), ce sont par excellence des mots poignards. Le mot moral signifie primitivement ce qui est conforme aux mœurs, et, par opposition, immoral signifie ce qui est contraire et choque les mœurs. Si l'on veut donner au mot moral le sens de conforme au bien, et envisager la morale comme la science qui a pour objet la production du bien, il faut comprendre ceci: La morale ne sera constituée que :

1° Quand elle aura défini son objet, le BIEN, et donné un critérium certain pour distinguer ce qui est bien de ce qui est mal ou de ce qui est indifférent, et pour mesurer les degrés du bien et du mal;

2° Quand elle aura déterminé les moyens les plus efficaces pour réaliser le bien et diminuer le mal dans la société humaine, au lieu de borner son rôle à une impuissante et illusoire prescription verbale de faire le bien et d'éviter le mal.

Il semblerait naturel de conclure dès lors que, d'après les fouriéristes, « l'objet de la morale, le bien, n'étant pas défini, » et les moyens les plus efficaces pour le réaliser n'étant point « déterminés », il n'existera, à proprement parler, ni bien ni mal, jusqu'à ce que ces diverses conditions soient complètement remplies; voilà pour la morale. Quant aux passions :

Par ce terme, Fourier entend exclusivement les penchants constitutifs des êtres (1), ou les ressorts inhérents à leur nature même et caractérisant leur être et leur vie... Dans les œuvres de Fourier et de l'école socialiste, le mot passion a donc un sens scientifique très déterminé, très élevé, et qui n'a rien de commun avec ces significations vagues ou contradictoires de ce mot dans la langue vulgaire... Ainsi, les excès, les vices, les bassesses, etc., ne sont nullement des passions dans le langage scientifique de l'école socialiste. (Bases, etc., p. 24-25.)

Nous ne discuterons point cette prétention du maître, qui se borne à « utiliser les passions telles que la nature les donne, » sans y rien changer », et qui mènerait droit à la négation du progrès dans l'ordre moral, à la complète inutilité de la culture intellectuelle et de l'éducation sociale; mais nous ferons une citation qui paraît propre à éclairer le vrai sens qui doit être attribué aux mots passion et morale dans le système socialiste, et ce qu'il faut penser du « langage scientifique très déterminé et très élevé » habituel au sein de l'école. Il s'agit de la méthode d'union des sexes dans la 7^e période de l'ORDRE COMBINÉ.

Dans cette période si facile à organiser, la liberté amoureuse commence à renaître et transforme en vertus la plupart de nos vices, comme elle transforme en vices la plupart de nos gentillesses. On établit divers grades dans les unions amoureuses; les trois principaux sont : les favoris et favorites en titre, les géniteurs et génitrices, les époux et les épouses. Les derniers doivent avoir au moins deux enfants l'un de l'autre; les seconds n'en ont qu'un; les premiers n'en ont pas... Une femme peut avoir à la fois : 1° un époux dont elle a deux enfants; 2° un géniteur dont elle n'a qu'un enfant; 3° un favori qui a vécu avec elle. Plus de simples possesseurs qui ne sont rien devant la loi. Cette gradation de titres établit une grande courtoisie et une grande fidélité aux engagements. Une femme peut refuser le titre de géniteur à un favori dont elle est enceinte... Cette méthode prévient complètement l'hypocrisie dont le mariage est la source. (Théorie des quatre mouvements, p. 158 et suivantes, édition de 1808.)

Cette perspective en raccourci des relations sexuelles qui s'établiraient dans le monde socialiste normalement organisé suffira, nous l'espérons, pour édifier tout homme impartial sur le sens « scientifique et très élevé » que Fourier et son école attribuent à certains mots du langage usuel. Du reste, si nous choisissons de préférence nos citations dans la Théorie des quatre mouvements, c'est que, malgré les prétentions de leur maître qui voulait supprimer cet ouvrage, ses disciples l'ont, au contraire, glorifié et posé comme la pierre angulaire du nouvel édifice social qu'ils prétendent construire (2). Toutefois,

(1) « Ma théorie se borne, dit-il quelque part, à utiliser les passions telles que la nature les donne et sans y rien changer. »

(2) « Cet ouvrage contient, dit l'un d'eux, toute la doctrine de Fourier sur les propriétés fondamentales de l'attraction passionnelle, et fait entrevoir toutes les splendeurs de l'ordre futur... C'est le livre qui sera le plus goûté dans quelques-unes de ses parties de la majorité des lecteurs. » (Vie de Fourier, p. 42 et suivantes, par le docteur Ch. Pellarin.)

« Ce livre, dit un autre, est une première explosion du génie; c'est une

nous n'ignorons pas que les phalanstériens se récrient lorsqu'on leur oppose ces textes, et qu'ils se défendent de vouloir appliquer à la société présente les théories passionnelles de leur chef d'école, les réservant, disent-ils, pour une époque plus ou moins éloignée. Nous répondons d'abord que si ces théories sont bonnes, il y aurait folie à vouloir en différer l'application; mais qu'au contraire, s'il est constant à priori que la réalisation de l'idéal socialiste aboutirait en définitive à des monstruosités morales, à la consécration d'une promiscuité légale, c'est qu'elles s'appuient sur des principes radicalement faux et subversifs. En second lieu, les socialistes sont-ils bien venus à rejeter dans un avenir indéfini et pour ainsi dire fantastique l'application des théories passionnelles, lorsque Fourier déclare formellement que

Quant aux particularités de l'ordre socialiste, quant aux jouissances qu'il doit procurer, il faudra user de ménagements pour les annoncer aux civilisés. Ils ne pourront pas se façonner subitement à l'idée du bien-être qu'ils attendent; et leur esprit se souleverait si on leur exposait sans précaution la perspective de délices dont ils vont jouir sous très peu de temps, car il faudra à peine deux ans pour organiser chaque canton socialiste et à peine six pour achever l'organisation du monde entier, en supposant les plus longs délais possibles... Si nous pouvions voir subitement cet ordre combiné dans sa pleine activité (tel que je le peindrai dans les Dialogues de l'an 2200), il est hors de doute que beaucoup de civilisés seraient frappés de mort par la violence de leur extase. La seule description de la huitième société pourra causer à plusieurs d'entre eux, et surtout aux femmes, un enthousiasme qui tiendra de la manie. (Théorie des quatre mouvements, p. 51-52, 93, édit. de 1808.)

Nous n'insisterons pas davantage sur ce sujet que nous avons dû aborder franchement et avec quelques détails pour réduire à leur juste valeur les reproches « d'ignorance et de mauvaise foi » qu'on a bien voulu nous adresser en réfutation de l'opinion que nous avons émise sur le caractère subversif de la doctrine morale phalanstérienne. Ajoutons un dernier mot touchant la question sociale. On nous dit: « Aujourd'hui que la République existe, qu'elle est reconnue partout, que le sol » est déblayé, il faut bâtir. » Nous répondons: Oui, la République est reconnue par tous; mais ne montrons point cependant une confiance téméraire. Ne pensons pas que les passions ennemies soient endormies; elles veillent attentives pour profiter de nos divisions, de nos dissentiments. Ne leur en donnons pas la joie. Oui, la question sociale est à l'ordre du jour, mais nous croyons que ce n'est point sans témérité qu'on peut porter une parole légère dans un aussi grave débat, car nous ne sommes point de ceux qui voudraient faire table rase pour mieux édifier leurs systèmes. Nous n'avons jamais, quant à nous, séparé la question politique de la question sociale; nous avons regardé l'une comme le moyen, comme la voie, et l'autre comme le but à atteindre; nous avons toujours nié qu'il y eût aucune réforme sociale sérieuse et profonde possible sans une réforme politique radicale. La République est pour nous cette réforme, la seule juste, la seule féconde; n'en compromettons pas l'avenir par d'aventureuses expériences.

Les principales réformes immédiatement praticables et qui établiront la République sur de solides assises, en prouvant que la révolution nouvelle faite par le peuple et pour lui sera enfin une glorieuse et légitime réalité, sont, suivant nous : l'organisation du crédit agricole et industriel par l'établissement, sous la direction et la surveillance de l'État, d'un vaste réseau de comptoirs nationaux solidaires, reliant entre eux tout le territoire; l'application d'un système d'impôts frappant plus équitablement les citoyens en atteignant le revenu, les objets de luxe, les hauts traitements des fonctionnaires, et supprimant toute taxe d'octroi sur les subsistances alimentaires de première nécessité, telles que vin, sel, viande, etc.; une large et complète révision des tarifs des douanes; la suppression de tout tarif prohibitif prétendu protecteur, mais des taxes sagement combinées, tant dans l'intérêt du consommateur que dans celui des industries nationales; l'introduction en franchise de toutes les matières premières utiles à notre fabrication industrielle et qui ne feraient pas concurrence à des produits nationaux similaires; la protection efficace de l'agriculture au moyen d'encouragements et de primes intelligemment accordés sur les budgets spéciaux par des jurys agricoles électifs, jointes à l'établissement de fermes-modèles dans chaque arrondissement; la création d'ateliers agricoles et manufacturiers qui permettraient de réaliser dans la pratique le droit au travail solennellement reconnu par la loi pour tout homme valide inoccupé, en fécondant à la fois des terres et des forces jusqu'ici improductives; les instruments du travail, c'est-à-dire le capital directement accessible au travailleur intelligent, laborieux et probe, par des garanties hypothécaires sur le travail à venir; l'établissement de caisses de secours et de retraite pour

« éclatante et merveilleuse éruption qui projette de tout côté des flots de poésie, d'enthousiasme et de science, dont les clartés soudaines ouvrent à l'esprit des milliers d'horizons inconnus, immenses, mais pour les refermer aussitôt, et qui fait sur l'intelligence l'effet d'une étourdissante féerie, d'une fantasmagorie gigantesque. » (OEuv. compl. de Ch. Fourier, t. 1, préface, p. 5.)

les travailleurs malades ou infirmes; la création d'invalides de l'industrie et de l'agriculture répartis sur les différents points du territoire proportionnellement à la population; la libre association des travailleurs entre eux et avec les patrons; une profonde révision de l'organisation judiciaire, du code pénal, des codes de procédure et d'instruction criminelle, de certains articles du code civil à mettre en rapport avec l'esprit des institutions républicaines; l'élection organisée et appliquée sur une large échelle pour la nomination à la plupart des emplois; le service militaire pesant également sur tous; enfin, l'éducation nationale, une éducation générale et professionnelle, gratuite, commune et obligatoire pour tous les citoyens, donnée par l'État concurremment avec l'établissement d'un jury permanent d'enquête, qui devrait rechercher dans les diverses écoles élémentaires tous les sujets qui, réunissant des aptitudes diverses exceptionnelles, mériteraient de poursuivre des études supérieures et d'être dirigés aux frais de la nation vers les écoles spéciales littéraires, scientifiques, commerciales, industrielles ou militaires.

Pour conclure au sujet de la polémique engagée, répétons une dernière fois, en finissant, que l'école de Fourier ayant toujours été anti-républicaine, et que les républicains éprouvés par les luttes et le temps, ceux qui ont toujours considéré l'organisation de la République comme la seule garantie de l'ordre véritable établi sur l'égalité et la liberté dans la fraternité, pouvant seuls fonder sans déchirements la constitution démocratique de la France, nous repousserons partout et en toute circonstance les envahissements qu'ils pourraient tenter dans les régions politiques.

Le Gérant responsable, M. MURAT.

Les médecins prescrivent le Rob végétal dépuratif du docteur Boyveau pour guérir promptement et radicalement les dartres, scrofules et maladies syphilitiques, sans iode et sans mercure. Dépôts autorisés chez les pharmaciens suivants : Lardet, place de la Préfecture, à Lyon; — V^e Forgues, place des Terreaux, 10; — Lime, à Givors; — Michel, à Tarare.

LA PATE PHOSPHORÉE pour détruire les rats, taupes, cafards, se trouve, avec l'Essence phosphorée contre les punaises, les fourmis et leurs œufs, chez LARDET, pharmacien-droguiste, place de la Préfecture n° 16, à Lyon.

Bourse de Paris du 13 avril 1848.

La hausse d'aujourd'hui est d'autant meilleure qu'elle confirme pleinement la hausse qui a eu lieu sur les fonds depuis vendredi. Les premiers cours présentaient même une assez forte amélioration; mais, vers le milieu de la bourse, une réaction les a fait baisser, et le 3 0/0 a fermé en hausse de 25 c. et le 5 0/0 en hausse de 75 c.

Les actions de la banque ont encore remonté de 65 f. Sur les chemins de fer, il n'y a de remarquable qu'une hausse de 10 f. sur l'Orléans.

	1 ^{er} cours.	Dernier cours.
Trois pour cent français.	45	42 50
Quatre pour cent français.	50	48
Quatre et demi pour cent.	55	52
Cinq pour cent français.	63	61 25
Quatre et demi pour cent belge.	49	52
Cinq pour cent belge (1842).	58	
Cinq pour cent romain.	31 1/2	30 1/2
Banque de France.	1140	
Obligations de Paris.	910	
Saint-Germain.	95	
Versailles (rive droite).	95	
Versailles (rive gauche).	95	
Paris à Orléans.	445	440
Paris à Rouen.	507 50	503
Rouen au Havre.	170	
Avignon à Marseille.	190	
Strasbourg à Bâle.	80	77 50
Orléans à Vierzon.	217 50	220
Orléans à Bordeaux.	587 50	583
Chemin du Nord.	520	527 50
Paris à Strasbourg.	542 50	540
Tours à Nantes.	535 75	535
Paris à Lyon.	505	506 25

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 14 avril.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQUID. COUR.		LIQ. PROCH.	
	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.
Paris à Orléans.	457 50	455				
prime d. 10.						
Paris à Rouen.						
prime d. 10.						
Avignon à Marseille.	210					
prime d. 10.						
Orléans à Vierzon.						
prime d. 10.						
Chemin du Nord.						
prime d. 10.						
Paris à Lyon.	502 50					
prime d. 10.						
Mines de la Loire.	210	218				
prim. de. 10.						

RENTES. — 3 0/0 63 25. — 5 0/0 42 50.

COMPAGNIE DES MINES DE LA LOIRE.

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que l'assemblée générale annuelle aura lieu à Paris le lundi 1^{er} mai 1848, à midi précis, rue de la Victoire, n° 38, salle H. rz.

Les propriétaires de 25 actions au moins ont seuls droit d'y assister ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire propriétaire lui-même de 25 actions.

Pour obtenir leur carte d'admission à l'assemblée générale, MM. les actionnaires auront à justifier de leurs certificats d'actions et, s'il y a lieu, des procurations de leurs mandants, quatre jours au moins avant le 1^{er} mai, au siège social, à Paris, rue Grange-Batelière, n° 4.

Cette justification pourra être faite pareillement dans les bureaux de la Compagnie, à Lyon, quai de Retz, n° 28, mais huit jours avant celui de l'assemblée. (2677)

NOUVEAUX CABANS IMPERMÉABLES

BREVETÉS (Sans garantie du gouvernement) Pour les officiers et sous-officiers de la garde nationale, adoptés par les officiers de la ligne. (Chez F. SOLLIER, rue des Célestins, 6.)

Au dépôt de la fabrique des billards d'un nouveau genre, garanti supérieur. — Prix très modérés.

Courroies pour transmission de mouvement, en cuir Gutta-Perka, et Courroies-Sollier. (2680)

AU BON JARDINIER, rue Grenette, n° 36, à Lyon. Reines-Marguerites sans pareilles, plus belles que le Dahlia. Ces reines-marguerites, exposées pendant toute la saison d'été dans le magasin de M. Gomet, ont fait l'admiration de tous les amateurs. La collection globuleuse de 150 va-

riétés se vend 1 f.; la collection des pyramidales de 80 variétés se vend 1 f.

Œillets flamands, récoltés sur les plus beaux pieds de Flandre et de Belgique; collection des plus variées, 1 f.

NOTA. — Pour obtenir des fleurs parfaites et plus belles encore, les semer en pleine lune (18 courant). (2681)

Clyso-Pompes en tous genres, Clysoirs, Instruments en gomme et en cuir bouilli.

Chef VERNET, pharmacien, place des Terreaux, 15.

ATELIER NATIONAL

Pour la fabrication de l'équipement de la garde

nationale; ceinturons, cartouchières et autres. Cours Bourbon, n° 4, près le pont Morand, aux Brotteaux. (1912)

PASTILLES DE MINISTRE, BONBON PECTORAL.

Composé de végétaux gommeux et calmants. Remède pour les irritations de l'estomac et de la poitrine. — Place Bellecour, 42. — 1 f. la boîte. (3461)

GUERISON RADICALE

Des maladies secrètes, des dartres, gales, écoulements nouveaux ou anciens, et toute acréte ou vice du sang. — S'adresser à la pharmacie de PHILIPPE QUET, rue de la Préfecture, 5, à Lyon. (3781)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSSEY FILS, Rue de la Rouaillerie, 49.